



ACTES DES JOURNÉES SCIENTIFIQUES DE LA FSHSE 4^e édition

Thème :

*Recherches scientifiques
et
Géopolitique internationale*

Revue LES TISONS

Numéro spécial, mars 2025

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7524





REVUE LES TISONS

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société



Actes des Journées scientifiques de la FSHSE

Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue LES TISONS, Numéro spécial, mars 2025
e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

Revue LES TISONS, Numéro spécial, mars 2025

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

<http://www.revuelestisons.bf>

revuelestisons.ujkz@gmail.com

lestisons@revuelestisons.bf

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7534

S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso

Numéros déjà parus

Revue LES TISONS, No spécial, janvier 2025

Revue LES TISONS, No 0002, décembre 2024

Revue LES TISONS, No 0001, Vol.1 et 2, juin 2024

Revue LES TISONS, No spécial, Vol.1 et 2, janvier 2024

Revue LES TISONS, No 0000, Vol.1 et 2, décembre 2023

Présentation de la revue

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des

connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

Mode de soumission et de paiement

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : estisons@revuelestisons.bf; revuelestisons.ujkz@gmail.com.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais

peut se faire par Orange money (0022666006650, identifié au nom de OUATTARA Fatie), par Western Union ou par Money Gram.

Considération éthique

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

Normes éditoriales

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des

comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement

« justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

Direction de publication

Directeur : Pr Fatié OUARTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

Secrétariat de rédaction

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

Comité de lecture

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso);

Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso);

Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Firmin GOUBA, MC, Philosophe, IPERMIC/Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gninnan Hervé COULIBALY, MA, Sociologue, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire) ;

Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Jérémi ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso);

Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso);

Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso);

Dr R. U. Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Rasmata BAKYONO/NABALOUM, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso);

Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso);

Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

Comité scientifique international

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso);

Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun);

Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin);

Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique);

Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun);

Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique);

Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada);

Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France);

Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada);

Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique);

Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo);

Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Sébastien YOUNGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali);

Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire);

Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo);

Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun);

Dr Ibrahim KONE, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire);

Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali);

Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire);

Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France);

Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal);

Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali);

Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal);

Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique);

Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France);

Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ;

Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

Avant-propos

La quatrième édition des journées scientifiques à la Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Éducation (FSHSE) a eu lieu les 13 et 14 novembre 2024, à la cité universitaire de Kabala au Mali, dans un contexte de changement de l'ordre politique tant à l'échelle régionale qu'internationale. Cette évolution géopolitique se manifeste notamment par la création de l'Alliance des États du Sahel (AES) et par le renforcement des liens diplomatiques et commerciaux entre l'AES, la Turquie, la Russie et la Chine.

Ces nouvelles dynamiques intéressent fortement l'ensemble des médias globaux. Le Sahel central, englobant le Mali, le Burkina Faso et le Niger, est au centre de débats animés, de fausses nouvelles et de deepfakes. Il est essentiel que le monde universitaire s'implique dans la réflexion sur les enjeux et défis contemporains de l'espace AES-CEDEAO.

La quatrième édition a ainsi favorisé une approche multidisciplinaire, servant de plateforme pour valoriser la production scientifique sur les dynamiques actuelles et comme un lieu pour des discussions ouvertes et franches. La thématique abordée lors de ces journées était : « Recherches Scientifiques et Géopolitique internationale ».

Cinq axes principaux ont guidé les échanges :

Axe 1 : « Alliance des États du Sahel (AES) et géopolitique internationale » :
Le 16 septembre 2023, le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont officialisé leur collaboration en signant la charte du Liptako-Gourma, marquant ainsi la naissance de l'Alliance. L'AES est conçue comme une coopération stratégique entre ses membres, avec un accent mis sur la défense collective des populations de ces trois pays. Des accords bilatéraux de coopération militaire ont également été établis au sein de l'espace AES.

Ce premier axe des journées scientifiques a exploré, entre autres, la position de l'AES dans la géopolitique mondiale, l'AES en tant que champ d'interaction des puissances économiques, et la géopolitique des États membres de l'AES. Les intervenants ont présenté une analyse des dynamiques en cours et ont discuté des perspectives susceptibles d'influencer les décisions politiques.

Axe 2 : « Coopération sous régionale en crise » : Les experts de cet axe ont souligné les implications politiques du retrait des trois États sur le cadre régional. Ils ont également discuté des avantages et inconvénients du retrait sur les économies nationales des États en période de transition. Les débats ont mis en lumière les critiques visant la CEDEAO ainsi que les relations interétatiques au sein de la région, entre autres sujets.

Axe 3 : « Intégration sous régionale » : Le sommet des Chefs d'État qui s'est déroulé à Niamey le 07 juillet 2024 marque la réalisation des quatre réunions ministérielles de l'Alliance, ayant formalisé la création de la Confédération « Alliance des États du Sahel ». En plus des espoirs engendrés, les intervenants ont exploré l'avenir de l'intégration régionale en mettant l'accent sur la migration et la mobilité au sein de la CEDEAO.

Axe 4 : « Éthique, formation et employabilité au Mali » : La formation, la recherche scientifique et l'engagement politique présentent des exigences qui sont aux fois techniques et éthiques, lesquelles impactent d'une certaine manière leur crédibilité, durabilité, intégralité et valeur. Cet axe a reçu des contributions sur ces exigences (déontologie, valeurs, responsabilités, respect des principes fondamentaux, comités et conseils d'éthique, etc.).

Concernant le Mali, de nombreux efforts ont été déployés par le Gouvernement pour favoriser la scolarisation des enfants et diversifier l'offre éducative. Au fil du temps, l'école est devenue un générateur de chômeurs. Parmi les critiques formulées par les spécialistes en Sciences de l'éducation se trouvent l'inadéquation entre les formations proposées et le marché du travail, le manque d'infrastructures éducatives, ainsi que les lacunes dans la formation initiale et continue des enseignants. Les

participants aux journées ont discuté de toutes les failles du système éducatif malien, tout en mettant l'accent sur les conséquences du terrorisme et de la Transition sur la formation et l'employabilité des diplômés au Mali.

Axe 5 : «Thématique libre»: Cet axe a rassemblé diverses contributions qui ne s'inscrivent pas dans les quatre premiers axes thématiques.

Les participants : Les journées ont vu la participation de plus de 200 chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants venant de plusieurs pays : Burkina Faso, Bénin, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, France, Mali, Niger, Sénégal, Togo, Türkiye.

Ce numéro spécial de mars 2025 de la Revue LES TISONS présente un échantillon des projets d'articles soumis lors des journées scientifiques qui se sont tenues à Bamako les 13 et 14 novembre 2024.

Bamako, le 30 avril 2025

Pr Bréma Ely DICKO

Président du Comité scientifique des journées

Université Yambo Ouologuem

bremaelydicko@gmail.com

Gouvernance de la sécurité en Afrique et bien-être des populations : cas des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES)

Security governance in Africa and population well-being: the case of the countries of the Sahel States Alliance (AES)

KOUAME Konan Simon

Maître de Conférences en psychologie

kouameksimon@gmail.com

Université Félix Houphouët-Boigny

Résumé : Le problème de l'insécurité devient de plus en plus préoccupant en Afrique et plus particulièrement en Afrique de l'Ouest où sévit le terrorisme transfrontalier. Dans ce contexte, les organisations sous régionales et même internationales chargées d'instaurer la paix et sécurité dans les États restent impuissantes. Dans un souci de sécuriser leurs territoires, le Mali, le Burkina Faso et le Niger réunis au sein de l'AES ont décidé de faire face à ce terrorisme à travers une nouvelle politique de gouvernance de la sécurité. La présente étude vise à analyser le bien-être des populations de l'AES sous l'angle de la gouvernance de la sécurité dans le Sahel. La méthodologie utilisée repose sur un échantillon de 30 personnes issues des ONG et de la société civile des pays de l'AES. Les informations nécessaires à la présente recherche ont été recueillies au moyen d'un guide d'entretien. L'entretien semi directif utilisé a permis de recueillir des données qui sont traitées à l'aide de l'analyse de contenu. Les résultats obtenus montrent, d'une part que le mal-être des populations de l'AES est tributaire de l'indifférence de la Communauté internationale face au terrorisme. D'autre part, les résultats montrent que les populations doivent leur salut à la politique de coalition instaurée dans l'AES, même si des difficultés persistent à certains égards. Il ressort de cette étude que le bien-être des populations de l'AES dépend fondamentalement de la gouvernance de la sécurité.

Mots-clés : Gouvernance, sécurité, AES, représentation sociale, perception

Abstract: *The problem of insecurity is becoming increasingly worrying in Africa, particularly in West Africa, where cross-border terrorism is rife. In this context, sub-regional and even international organizations responsible for establishing peace and security in states remain powerless. In an effort to secure their territories, Mali, Burkina Faso, and Niger, united within the AES, have decided to address this terrorism through a new security governance policy. This study aims to analyze the well-being of the populations of the AES from the perspective of security governance in the Sahel. The methodology used is based on a sample of 30 people from NGOs and civil society in the AES countries. The information required for this research was collected using an interview guide. The semi-structured*

interview used allowed for the collection of data that are processed using content analysis. The results obtained show, on the one hand, that the unhappiness of the populations of the AES is dependent on the indifference of the international community in the face of terrorism. On the other hand, the results show that the populations owe their salvation to the coalition policy established in the AES, even if difficulties persist in certain respects. This study shows that the well-being of the populations of the AES fundamentally depends on security governance.

Keywords: Governance, security, AES, social representation, perception

Pour citer cet article

KOUAME Konan Simon, « Gouvernance de la sécurité en Afrique et bien-être des populations : cas des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) », 2025, *Revue LES TISSONS*, Numéro spécial, mars, p. 359-372.

Introduction

À la faveur du multipartisme, les pays africains connaissent des perturbations constantes marquées par des insurrections populaires, des guerres civiles, des conflits armés et des coups d'État à caractère révolutionnaire. Face à de tels désordres qui affectent la vie des populations, la communauté internationale a mis en place des politiques de maintien de la paix. Dans cette politique de sécurisation des États, des mandats d'intervention sont souvent donnés aux organisations régionales et sous régionale pour intervenir et mettre fin à la belligérance. Ainsi, concernant l'Afrique de l'ouest, plusieurs conflits armés ont été résorbés par la CEDEAO à travers la diplomatie ou l'intervention armée avec la force d'intervention ECOMOG. C'est l'exemple de la guerre civile au Libéria de 1994, des rébellions en Sierra Léone en 1997 et en Côte d'Ivoire en 2002. Elle est intervenue en 2013 au Mali contre les groupes Djihadites liés à Al Qaïda.

Le Sahel est de plus en plus envahi par les groupes terroristes réunis au sein du Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM), l'État Islamique au Grand Sahara (EIGS) et BokoHaram. Ces groupes armés, dans leur conquête du territoire sèment la terreur et la désolation au sein des populations civiles, accroissant ainsi la pauvreté dans cette partie de l'Afrique déjà fragilisée par le désert. Face à cette nouvelle réalité, les regards impuissants des populations sont tournés vers la Communauté internationale qui peine à prendre les décisions idoines de libération de ces territoires indument occupés. L'inefficacité des forces d'intervention mise en place par les résolutions de l'ONU ont contraint certains militaires à entamer une révolution visant à prendre

leur responsabilité face à ce nouveau fléau qui mine l’Afrique de l’ouest et plus particulièrement les pays du Sahel.

Ainsi est créée le 23 septembre 2023 l’Alliance des États de l’Afrique de l’Ouest (AES) qui réunit le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Cette alliance créée par l’accord du Liptako-Gourma va instaurer un nouvel ordre politique de gouvernance de la sécurité dans le Sahel. Plusieurs accords de défense seront signés avec des partenaires, en vue d’une lutte efficace contre le terrorisme transfrontalier. Par ailleurs, des politiques de sécurité sociales sont mis en place pour soulager des populations soumises à une pauvreté grandissante. Dans un tel contexte, comment situer le bien-être des populations de l’AES par rapport à la gouvernance de la sécurité dans le Sahel ? En d’autres termes, le bien-être des populations de l’AES n’est-il pas lié à la gouvernance de la sécurité dans le Sahel ?

La réalisation d’une telle recherche s’articule autour de trois principales parties. La première concerne la problématique de la recherche. La deuxième partie présente la méthodologie de la recherche qui comporte l’échantillonnage, l’instrument de collecte des données, le déroulement de l’enquête et le traitement des données. La troisième partie expose les résultats qui sont interprétés et discutés.

1. Problématique

Les conflits armés deviennent de plus en plus récurrents dans le monde entier, et l’Afrique n’est pas en marge. Plusieurs pays africains font face, depuis des décennies, à diverses formes d’insécurité ayant des répercussions néfastes sur la qualité de la vie ou le bien-être des populations civiles ainsi que sur l’économie des pays concernés. En effet, depuis que le vent du multipartisme a soufflé sur l’Afrique et plus particulièrement l’Afrique de l’ouest, de nombreux conflits ont éclaté mettant à mal la sécurité intérieure et extérieure des États. C’est dans ce contexte d’insécurité que certains pays comme le Libéria, la Sierra Léone, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Côte d’Ivoire, le Mali, etc., vont faire face à des crises sociopolitiques, voire des conflits armés avec son corolaire de banditisme, d’agression et de famine.

Devant une telle réalité, la Communauté Économique de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), organisation chargée du maintien de la paix à travers l’ECOMOG va intervenir certains moments sous le mandat de l’ONU. Ainsi certains conflits armés tels que ceux du Libéria, de la

Sierra Léone, de la Côte d'Ivoire et du Mali ont vu l'intervention de cette organisation.

Même si la communauté internationale a fait preuve d'une certaine efficacité dans la résolution de certaines crises, il n'en demeure pas moins qu'elle montre une fragilité déconcertante face au terrorisme qui sévit dans le Sahel. En effet, depuis plusieurs décennies, des groupes armés attaquent les pays du Sahel en particulier le Niger, le Burkina Faso et le Mali. Ces attaques terroristes vont redoubler d'intensité, surtout avec la déstabilisation de la Lybie en 2011.

Face à l'inefficacité avérée de la communauté internationale à faire face à ce fléau qui mine cette partie de l'Afrique, les gouvernements de transition militaire du Mali, du Burkina Faso et du Niger vont signer, le 23 septembre 2023, l'accord révisé du Liptako-Gourma instituant l'Alliance des États du Sahel (AES). La Confédération Alliance des États du Sahel créée le 6 juillet 2024 s'est fixée pour objectifs de défendre les territoires menacés par le terrorisme travers la mise en place d'une nouvelle politique de gouvernance de la sécurité.

Une meilleure compréhension de ce texte réside dans la conceptualisation de la notion de sécurité qui est une notion polysémique. La sécurité est perçue par Z. Moulaye et M. Niakaté (2012, p. 7) comme étant une situation dans laquelle une personne ou un groupe de personnes ne se sent exposé à aucun danger ou risque d'agression de quelque nature que ce soit. De cette façon, ils identifient la sécurité individuelle, collective ou sociale, alimentaire, environnementale.

Au plan étatique, les auteurs distinguent la sécurité intérieure (qui se limite au territoire national, fédéral ou régional, à travers le maintien de l'ordre public par la force publique de la sécurité extérieure) à la sécurité extérieure qui se réfère à l'absence de menace ou d'agression extérieure dirigée contre l'État. La sécurité nationale a trait à la combinaison de la sécurité intérieure et extérieure d'un État. Elle est assurée par les forces de défense et de sécurité.

La nouvelle politique de gouvernance de la sécurité dans l'AES vise non seulement la défense des territoires menacés mais également l'amélioration des conditions de vie des populations. Depuis la création de l'AES, plusieurs accords de partenariat et de défense ont été signés dans le but d'affronter efficacement le terrorisme. Ainsi, plusieurs opérations militaires ont été menées contre l'ennemi. Dans ce contexte de guerre déclarée, n'est-il pas important de se poser des questions sur le bilan de l'AES dans la gouvernance de la sécurité dans le Sahel ?

Les investigations montrent avec A. Sogodogo (2024, p. 8) que l'AES pose les bases d'une intégration sous régionale solide qui auront aura des implications profondes pour l'avenir géopolitique de la région. Pour A. Sogodogo (2024, p. 11), même si des efforts sont fournis, plusieurs projets restent à réaliser. A. Bassou (2024, p. 7) renchérit en soutenant que les ambitions de coopération entre les pays de l'AES pour faire face à la réaction forte des terroristes restent encore insuffisantes. Selon J.-P. O. de Sardan et al. (2024, p.15), il y a une dégradation continue de la situation sécuritaire au Sahel. A. Bassou (2024, p. 8) estime que l'instabilité politique et les conflits armés dans ces pays peuvent compromettre les efforts visant à établir une confédération.

Le terrorisme que ces pays s'efforcent de combattre, le crime organisé qui sévit dans la région peuvent rendre difficile la coopération entre les États membres. De plus, les armées étant en cours de renforcement, aussi bien en termes d'équipement que d'opérationnalisation, il s'avère précoce de les aligner au sein d'une confédération. Au niveau économique, il y a une faiblesse économique marquée par la pauvreté généralisée et la faiblesse des économies dans la région qui peuvent limiter les ressources disponibles pour soutenir une confédération et créer des désaccords sur la répartition des ressources.

Ce constat amène à réaliser une étude visant à analyser le bien-être des populations africaines et plus spécifiquement ceux de l'AES sous l'angle de la gouvernance de la sécurité dans le Sahel. Cet objectif général convoque des objectifs spécifiques dont le premier est d'évaluer le bien-être des populations de l'AES au regard de la l'attitude de la communauté internationale envers la sécurité dans le Sahel. Le second objectif est d'appréhender l'attitude des populations de l'AES vis-à-vis de la gouvernance de la sécurité dans les États de l'AES. Les résultats de cette recherche sont expliqués au moyen de la théorie des représentations sociales de S. Moscovici (1996, p. 215) et D. Jodelet (1989, p. 52). Ces théories reposent sur le postulat que les comportements des individus dépendent de leur représentation des situations.

2. Méthodologie

La méthodologie qui fonde cette recherche prend en compte l'échantillonnage, l'instrument de collecte des données, le déroulement de l'enquête et le traitement des données.

2.1. L'échantillon

L'échantillon est constitué de 30 personnes issues des pays de l'AES et appartenant à des ONG et à la population civile. Le choix de ces structures sociales est fondé sur la méthode aléatoire ou probabilistes car, selon J.-P. Deslauriers (1991, p. 43), l'important, dans la technique de l'échantillonnage dans une étude qualitative, est de faire jouer le hasard au maximum, de façon à ce que chaque unité ait une chance égale d'être choisie. Le choix de cette catégorie de personnes réside également dans le fait qu'ils sont proches des populations, par leurs activités. Les ONG et les acteurs de la société civile se caractérisent par leur neutralité dans l'approche des questions sociales ; ce qui donne une certaine objectivité dans l'appréciation des faits.

Le nombre réduit d'enquêtés se justifie par les principes des recherche qualitatives comme la nôtre qui, selon R. Quivy et L. Van Campenought (2006, p. 75), F. Gallagher (2014, p. 22) se réalisent auprès d'un nombre réduit de personnes. Le phénomène de saturation empirique (Pires, 1997, p. 64) dans l'analyse de contenu thématique a permis de limiter cet échantillon à 30 personnes. Il est important de mentionner que l'effectif des enquêtés se repartit équitablement entre les pays et les organisations sélectionnées au hasard.

2.2. Matériel

Les données nécessaires à la réalisation de la présente recherche, qui s'inscrit dans une perspective qualitative, ont été recueillies au moyen d'un guide d'entretien. Le choix de cet instrument de collecte des données repose sur le postulat qu'il fournit plus d'informations précises et détaillées que le questionnaire (H. Fenneteau (2015, p. 83).

Le guide d'entretien est composé de questions ouvertes permettant à la personne enquêtée de donner son opinion permettant de comprendre d'avantage les phénomènes. Le recueil des informations s'est fait au moyen de l'entretien individuel. De l'avis de S. Gaudet et D. Robert (2018, p. 88), l'entretien individuel est une situation dans laquelle un chercheur interroge un participant à la fois. La démarche utilisée dans le recueil des informations est celle de l'entretien semi-directif. Aussi appelé par R. Sauvayre (2013, p. 71) comme

l'entretien guidé, ce type d'entretien est le plus utilisé en sciences humaines et sociales. Il donne des informations importantes car il combine l'entretien directif et l'entretien non directif. Ce type d'entretien est, selon R. Sauvayre (2013, p. 73), utilisé lorsqu'on souhaite approfondir un domaine spécifique et circonscrit, inviter la personne enquêtée à s'exprimer librement dans un cadre défini par l'enquêteur.

Le guide d'entretien utilisé dans le cadre de cette recherche comporte trois parties. La première partie a trait aux données biographiques. La deuxième partie est inhérente à la thématique relative à la perception que les populations de l'attitude de la communauté internationale vis-à-vis de la gouvernance de la sécurité dans la Sahel. La troisième partie traite de l'attitude des populations vis-à-vis de la nouvelle politique de gouvernance de la sécurité dans les États du Sahel. Cette méthode d'enquête a été appliquée par des enquêteurs locaux, les points focaux, chargés de rencontrer les enquêtés, selon la méthode d'échantillonnage choisie.

2.3. Traitement des données

Les informations recueillies ont été traitées au moyen de l'analyse de contenu qui est, selon J. Bonville (2006, p. 101), la technique de recherche visant à décrire de manière objective, systématique et quantitative le contenu d'une communication. L'utilisation de l'analyse de contenu réside dans le fait que nous sommes dans le cadre d'une étude qualitative où, de l'avis de L. Bardin (1997, p. 88), les résultats ne peuvent être obtenus que par l'analyse des discours des participants. L'utilisation de l'analyse de contenu thématique a permis d'obtenir des résultats qui peuvent l'objet d'analyse, d'interprétation et de discussion.

3. Résultats

Les résultats obtenus au moyen de l'analyse de contenu permettent d'obtenir deux résultats selon les objectifs de l'étude. Les premiers résultats concernent la perception que les participants ont de l'attitude vis-à-vis de la communauté internationale dans la gouvernance de la sécurité dans le Sahel. Le second résultat a trait l'attitude des participants vis-à-vis de la nouvelle politique de gouvernance de la sécurité dans les pays de l'AES.

3.1. Perception de l'attitude envers la communauté internationale dans la gouvernance de la sécurité au Sahel

Les résultats obtenus à l'issue de cette recherche montrent que les participants perçoivent différemment l'attitude de la communauté internationale vis-à-vis de la gouvernance de la sécurité dans le Sahel. Les participants estiment que le comportement de la communauté internationale, à savoir l'ONU, l'UA et la CEDEAO frise une punition des pays de l'AES. Cette idée est partagée par 65,84% des personnes interrogées au nombre desquelles M. S., pour qui « la Communauté internationale adopte des comportements qui laissent croire qu'elle cherche à se venger des pays du Sahel, pour leur volonté d'indépendance ». Ces propos sont soutenus par Y.T. qui pense que « la communauté dite internationale cherche à punir le Mali, le Burkina Faso et le Niger parce qu'ils veulent acquérir leur indépendance politique et économique ».

En dehors de l'indépendance qu'ils indexent comme cause fondant l'attitude de la Communauté internationale, les populations indexent une volonté de sabotage des efforts de sécurisation de leurs territoires par les gouvernants de transition. Ces propos corroborent ceux de M.S. qui souligne que « la communauté internationale met tout en œuvre pour faire échouer les transitions par le sabotage ». Cette idée de sabotage ouvre la voie de pensée à un complot international contre les pays de l'EAS qui est partagée par 56,32%.

L'idée de complot internationale est soutenue par T. I. qui estime que « le silence de la communauté internationale face aux difficultés des pays de l'AES est la preuve d'un complot ourdi par les grandes puissances ». Pour lui, « même si l'ONU ne veut pas intervenir dans ce problème, mais ma CEDEAO ne saurait garder ce mutisme assourdissant face à cette souffrance des populations de ces pays ».

Dans cette même perspective, les réflexions s'orientent vers l'implication de la communauté internationale par l'intermédiaire des terroristes. À cet effet, 51,72% des participants estiment que la communauté internationale est les parrains des terroristes. C'est ce que pensent L.T et C.S qui soutiennent les pays occidentaux et quelques pays africains sont les parrains des terroristes ». Pour eux, le parrainage se fait à travers les soutiens logistiques matériels et financiers. De l'avis de C.Y., « ce sont les occidentaux et leur partenaires africains qui mènent cette guerre à travers les terroristes qu'ils équipent en armement et autres matériels de guerre ». Ces propos soutenus avec assez d'émotions montrent à quel point les populations tiennent pour responsable la communauté internationale.

Un autre aspect évoqué dans cette enquête est celui de la politisation de ce conflit. En effet, 40,51% des personnes interrogées soulignent que la guerre au Sahel a un relent politique en ce sens que, pour S.M. et L.T., « les occidentaux cherchent à installer au pouvoir des gens qu'ils désirent et non pas ceux que le peuple choisit ». L'un des arguments trouvés est celui de la CEDEAO qui demande la réinstallation de l'ex Président Mohamed Basoum au pouvoir contre la volonté des nigériens.

3.2. Attitude des populations vis-à-vis de la politique de gouvernance de la sécurité dans les États de l'AES

Les résultats obtenus à l'issue de l'analyse de contenu montrent que 62,06% des participants ont une attitude positive vis-à-vis de la politique de gouvernance de la sécurité dans les États de l'AES. Cette attitude tire son fondement sur la mutualisation des forces de défense des territoires. En effet, les populations estiment que depuis la mise en place de la confédération des États du Sahel, l'insécurité a considérablement diminué même s'il existe encore des poches de fragilité. C'est ce que soutient CY quand il argue que « la coalition mise en place à travers l'Alliance des États du Sahel nous permet vivre dans la quiétude, même si la paix n'est pas encore totale ». Parlant de paix, G.O soutient que « la politique de sécurisation des territoires mise en place permet d'instaurer progressivement la paix dans le Sahel. Car maintenant nous avons les équipements et les hommes pour affronter les terroristes ».

En ce qui concerne la sécurité intérieure, les participants soulignent que les gouvernements de transitions font l'effort de lutter efficacement contre l'insécurité. C'est ce que souligne LT quand il relève que « grâce à la nouvelle politique de sécurité, les braquages et autres banditismes ont diminué, car le militaire fait du bon travail ». Pour S.M., « le grand banditisme a diminué depuis quelques années que les militaires sont au pouvoir ». Cette attitude positive vis-à-vis de la nouvelle politique de gouvernance de la sécurité est source de stabilité psychologique et de bien-être des populations.

Même si la gouvernance de la sécurité est perçue positivement par les participants, il est sans ignorer que d'autres ont une attitude négative vis-à-vis de la politique de sécurisation des différents pays. Cette attitude est marquée par des privations de liberté. C'est ce que soutiennent YT et SM quand ils affirment que « ici il n'a aucune liberté

d'expression. Si t porte des critiques sur la transition, c'est ta prison assurée ». Cette conception que les populations ont de leur autorité crée un mal être.

Par ailleurs, les participants font le constat de l'accentuation de la pauvreté. Ils attribuent cette pauvreté aux restrictions des appuis internationaux. En effet, depuis la prise du pouvoir par les militaires, la communauté internationale a, dans certains domaines, suspendu ses aides au développement. Ces décisions affectent négativement le développement économique et social des pays concernés mais également la vie des populations. Cette situation est aggravée par les sanctions infligées par la CEDEAO aux pays de l'AES.

La situation de précarité due aux décisions prises par les organisations internationales est sous régionales ont eu pour corollaires l'accroissement du banditisme dans les différents pays. Comme le souligne A. Bassou (2024, p 88), les pressions économiques exercées par les puissances étrangères sur les pays de l'AES réduit leur efficacité dans le domaine sécuritaire.

4. Discussion des résultats

La problématique du bien-être des populations de l'AES constitue une préoccupation majeure tant pour les acteurs de la société civile, les ONG des droits de l'homme que pour les Africains de manière général. Face à cette réalité, la présente étude tente de comprendre dans une démarche qualitative, exploratoire les facteurs pouvant justifier ce mal-être constaté chez les populations des pays de l'AES en se référant à la gouvernance de la sécurité. Il ressort des investigations que le mal-être des populations est inhérent à l'indifférence de la communauté internationale face à une situation de précarité extrême et d'insécurité grandissante telle que le terrorisme transfrontalier.

Les résultats de cette recherche corroborent ceux de A. Sogodogo (2024, p. 11) qui dans sa recherche estime que les sanctions contre les États de l'AES vont accroître la pauvreté et l'insécurité. Cela l'amène à parler de "l'alliance de la survie". À travers ce vocable, l'auteur dépeint une situation difficile que doivent traverser les États de l'AES pour atteindre les objectifs visés face à un environnement politique, social et économique difficile. Pour lui, le départ des forces internationales telles que la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), Barkhane, Takuba, etc., et l'impuissance avérée de la CEDEAO face à la crise sécuritaire ont

amené les dirigeants de ces pays à avoir pour seule option, l'union visant à relever les défis communs et partagés ou à prendre le risque de disparaître, laissant ainsi place à des communautés contrôlées par des groupes armés. Même si cette recherche ne s'inscrit pas dans la perspective psychologique, nous obtenons des résultats qui confirment les propos.

Ces résultats contredisent ceux de T. Ricci (2021, p. 117) qui souligne que depuis 2020, l'arrivée de plusieurs bataillons d'armées ont permis de sécuriser certaines zones telles que Kidal contre les groupes rebelles de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA). Cette conception de l'auteur corrobore celle de M. Eljarh (2016, p. 8) qui estime que la sécurisation de la zone Sahélo-saharienne a vu la contribution des États africains comme le Lybie et le Soudan ainsi que la communauté internationale à travers des stratégies bilatérales et multilatérales. À travers des patrouilles aux différentes frontières, ces stratégies ont permis de réduire un tant soit peu l'insécurité dans le sahel. J-M. Châtaigner (2019, p.115) renchérit pour soutenir que la France a adopté un plan général de développement du G5 Sahel. Ce plan intègre le développement économique et social ainsi que la sécurité des territoires.

L'utilisation de l'analyse de contenu a permis de montrer que les populations des pays de l'AES ont une attitude favorable vis-à-vis de la nouvelle gouvernance de la sécurité. Les propos des enquêtés concordent avec ceux de P. C. Nahi (2017, p.28) et J. Toure (2024) qui pense que l'Alliance des États du Sahel est une nouvelle dynamique de sécurité collective. Pour l'auteur, l'alliance permet l'organisation des opérations conjointes dans la zone des trois frontières en vue de garantir la sécurité. Ce point de vue est partagé par les populations qui soutiennent cette initiative visant à réduire leur angoisse et stress liés au terrorisme.

Ces résultats cadrent avec ceux de A Sogodogo (2024, p. 11) qui soutient que la nouvelle politique de sécurité prônée par la Confédération de l'Alliance des États du Sahel est une opportunité d'intégration et de développement économique des États qui la composent. L'auteur souligne également que cette alliance vise à relever des défis sécuritaires. Cette idée est partagée par R. Kamdoum (2024, p. 10) qui relève que l'AES est une alternative d'intégration sous régionale au niveau de la sécurité et des autres domaines de développement.

Les résultats qui révèlent les aspects négatifs de la nouvelle gouvernance sécuritaire des États du Sahel sont partagés par ONA Birema (2018, p. 8) qui, parlant du G5 Sahel, met en évidence les forces mais également des faiblesses d'une telle alliance. Il met en évidence l'insuffisance de ressources financière pour une efficacité avérée. Dans le même élan, Etienne Fakaba SISSOKO et al. (2024, p. 300), relèvent les difficultés économiques, sécuritaires et sociales que vivent les populations des pays de l'AES après leur sortie de la CEDEAO. Pour l'auteur, même si des efforts sont faits au plan sécuritaire, les populations des pays de l'AES vivent dans une certaine précarité et un accroissement du banditisme qui reste un défi majeur à relever.

Conclusion

Les différentes crises sécuritaires dans le Sahel créent un mal-être chez les populations qui sont obligées de vivre dans l'angoisse et le stress permanents liés aux attaques terroristes. Les efforts consentis depuis des décennies pour éradiquer ce fléau restant insuffisants, une nouvelle politique de sécurisation des États du Sahel à travers la création de l'Alliance des États du Sahel va voir le jour et donner un nouvel élan à la lutte contre ce terrorisme transfrontalier. Les investigations menées sous un angle qualitatif ont permis de relever les facteurs susceptibles d'expliquer le mal-être des populations des pays de l'AES. L'analyse de contenu des discours a permis d'incriminer l'attitude de la communauté internationale vis-à-vis de la sécurité dans le Sahel et la nouvelle politique de gouvernance de la sécurité comme les facteurs explicatifs du mal-être des populations des pays de l'AES. Les résultats de ces investigations viennent renforcer la compréhension de la souffrance des populations vivant dans les pays du Sahel.

Cette recherche a certes apporté quelques réponses aux interrogations sur le bien-être des populations des pays en lutte contre le terrorisme transfrontalier, mais ne saurait être la voie unique d'explication de ce phénomène. Les recherches à venir peuvent être orientées dans une perspective quantitative pour un enrichissement dans la compréhension du mal-être des populations des pays en guerre.

Références bibliographiques

BARDIN Laurence, 1997, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF.

BASSOU Abdelhak, 2024, « De l'Alliance des États du Sahel à la Confédération des États du Sahel : le chemin est carrossable, mais semé d'embûches », *Policy Brief* - N° 11/24, p. 1-9.

BIREMA Ousmanou Nwachock A., 2018, « La Force conjointe du G5-Sahel (FC-G5S). Capacités et incapacités pour une “ défense collective ” au Sahel » <https://univ-lyon3.hal.science/hal-01941574v1>.

BONVILLE Jean De, 2006, *L'analyse de contenu des médias. De la problématique au traitement statistique*, Bruxelles, Ed. De Boek Université

CHATAIGNER Jean-Marc, 2019, « Sahel et France, enjeux d'une relation particulière », *Hérodote*, 172, p. 123-136.

DE SARDAN Jean-Pierre Olivier et JEZEQUEL Jean-Hervé, PICCO Enrica et DEPAGNE Rinaldo, 2024, *Un après sa création, quel bilan pour l'Alliance des États du Sahel ?* Afrique 360, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/un-apres-sa-creation-quel-bilan-pour-lalliance-des-etats-du-sahel>

DESLAURIERS Jean-Pierre, 1991, *Recherche qualitative, Guide pratique*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill.

ELJARH Mohamed, 2016, *Les défis et enjeux sécuritaires dans l'espace sahélo-saharien la perspective de la Libye*, Bamako, Friedrich-Ebert-Stiftung

FENNETEAU Hervé, 2015, *Enquête : entretien et questionnaire*, Paris, Dunod.

GALLAGHER Frances, 2014, « La recherche descriptive interprétative : Description des besoins psychosociaux de femmes à la suite d'un résultat anormal à la mammographie de dépistage du cancer du sein », in Marc Corbière et Nadine Larivière (dir.), *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 5-28.

GAUDET Stéphanie et ROBERT Dominique, 2018, *L'aventure de la recherche qualitative : du questionnement à la rédaction scientifique*, Ottawa, les Presses de l'Université d'Ottawa.

JODELET Denise, 1989, « Représentations sociales : un domaine en expansion », (dir) Denise Jodelet, in *Les représentations sociales*, Paris, pp. 47-78.

KAMDOUM Raphael, 2024, « L'Alliance des États du Sahel : Propositions pour une alternative au modèle des organisations régionales africaines », <https://inria.hal.science/hal-04734165v1>

LERAY Christian, 2008, *L'analyse de contenu, de la théorie à la pratique : la méthode Morin Chartier*, Québec, Presses Universitaires du Québec.

MOSCOVICI Serge, 1996, *Psychologie sociale*, Paris, PUF.

MOULAYE Zeïni et NIAKATÉ Mahamadou, 2012, *Gouvernance partagée de la sécurité et de la paix : L'expérience Malienne*, Abuja, Friedrich-Ebert-Stiftung.

NAHI Pregnon Claude, 2017, « Les défis actuels de la gouvernance de la sécurité en Afrique », <https://hal.science/hal-01602121>.

PIRES Alvaro, 1997, *Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique*, Ottawa, Université d'Ottawa. 88 p

QUIVY Raymond et Van Campenhoudt Luc, 2006, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.

RICCI Thibault, 2021, « Crise sécuritaire sahélienne : dynamiques régionales », *Revue Défense Nationale* n° 837, 116-122.

SAUVAYRE Romy, 2013, *Les méthodes de l'entretien en sciences sociales*, Paris, Dunod.

SISSOKO Etienne Fakaba, AMADOU Laya, LAMINE Alassane, 2024, « L'économie post-CEDEAO : Défis et opportunités pour le Mali, le Burkina Faso et le Niger », <https://theses.hal.science/tel-04500035v1>.

SISSOKO Etienne Fakaba, TANGARA Tahirou et DEMBELE Khalid, 2024, « Retrait des pays de l'AES de la CEDEAO : Analyse théorique des conséquences macroéconomiques », *International Journal of Strategic Management and Economic Studies (IJSMES)*, 3, 576-597.

SOGODOGO Abdoul, 2024, « alliance des états du sahel : defis et perspectives, friedrich-ebert-stiftung - alliance des états du sahel : défis et perspectives », <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/mali/21441.pdf> (consulté le 4 juillet, 2024).

TOURE Jabir, 2024, « Alliance des États du Sahel : une nouvelle dynamique de sécurité collective ? » <https://shs.hal.science/halshs-04536109/document>.

Table des matières

Socialisation des enfants talibés dans la ville de Ségou au Mali ... TRAORÉ Ana.....	25
Production du charbon de bois et ses effets dans la commune rurale de Tiakadougou Dialakoro ... DEMBELE Arouna	35
L'aviculture moderne, une activité en plein essor dans la commune rurale de Moribabougou ... SIBY Mory, COULIBALY Sina	51
La qualité de la formation et l'employabilité des formés : cas de la section arabe de l'École Normale Supérieure de Bamako ... NAMAKRI Sékou Mory	65
Analyse de l'insertion professionnelle des diplômés en Sciences de l'éducation au Mali ... TRAORÉ Adama, DOUYON A madou, GOITA Yacouba	81
Prétendue universalité de la rationalité occidentale : l'Afrique au regard de l'Occident ... TATA Gaston Gabriel.....	101
Évolution des unités d'occupation des sols de 2000 à 2020 dans la commune rurale de Dialakorodji ... COULIBALY Koiworo, KONATÉ Harouna	119
Amélioration de la gouvernance fiscale et exploitation stratégique des ressources minières pour renforcer la souveraineté nationale au Mali ... TOURÉ Birmahamane	135
Cartographie des acteurs du Système de recherche en Sciences sociales au Mali ... DOUMBIA Bougadari, TRAORE Anna.....	159
Problématique de la gestion des ports secs du District de Bamako ... TOGOLA Lassina	179
Le code des personnes et de la famille au Mali : un texte islamisé ? ... DIARRA Mamadou Lamine	193
Les centres commerciaux ibadites au Maghreb et au Soudan entre le VIII ^e et le XI ^e siècle ... COULIBALY Pédiomatéhi Ali, KOUAME Yao Gérard.....	209
L'apport de la communication digitale sur la performance commerciale des petites et moyennes entreprises de Bamako ... DRAMANE Ousmane	225

Les implications politiques et économiques du retrait de la CEDEAO par les États membres de l'AES ... GUINDO Bengaly	239
L'émergence vers l'ECO ou la rupture avec le FCFA : le cas de l'alliance des États du sahel (AES) ... DIALLO Abdoulaye Mohamed, KOMINA Adama, SIDIBE Mariam	261
Images of Women in <i>Sous L'orage</i> by Seydou Badian and <i>A Man of the People</i> by Chinua Achebe ... KEITA Diby	277
La mode entre ingéniosité, vices et communication des valeurs : approche sémiotique du signe ... TRAORE Abdoulaye	291
L'analyse des enjeux de la création et perspectives de la confédération de l'alliance des États du sahel (AES) ... TRAORE Malamine Elie, DOUMBIA Ousmane	313
L'AES : une convoitise géopolitique et géostratégique ... YALCOUYE Sékou	325
L'AES et la Géopolitique internationale : défis et perspectives ... TOGOLA Bakaye, TRAORÉ Ousmane, CISSE Fousseni	343
Gouvernance de la sécurité en Afrique et bien-être des populations : cas des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) ... KOUAME Konan Simon	359
Knowledge Promotion through Some Selected hausa Proverbs ... SANI Alou Wawa	473
Influence de l'absentéisme des agents socio-sanitaires sur la performance organisationnelle des Établissements Publics Hospitaliers de Bamako... HAROUNA Zoubeirou	385
La chaîne opératoire de la céramique en milieu Dogon : cas de Koporo-Pen... TOGO Sara	405
L'AES : le <i>Kairos</i> de la Modernité et de la Renaissance africaine ... BOMBA Nacouma Augustin, KEITA Souleymane	417
L'Afrique postcoloniale dans la géopolitique mondiale : entre inclusion et exclusion ... DIONE Saliou	433
Les accords d'Abraham ou la volonté de contenir la République Islamique d'Iran (2020) ... KOWE Zana	453